

**COMPTÉ - RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MAI 2020 A 10H00**

Nombre d'élus au Conseil Municipal : 29

Date de la convocation : 18 mai 2020

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs POULET, DERVEAUX, LECLERCQ, GHANI REFOUFI, MOSSE, BOUADIS, LAZAAR, CABARET, GAFFEZ, DUPREZ-PANNETRAT, MASCHERONI, LOUREIRO, VAUCHEL, DANGUILHEN, MESSAOUDI, MARGUET, NEDELEC, DA PAULA, LE BRAS, DE CASTRO, LI LUN YUK, COLOMBA, DELECROIX, BOURDAIS, QUENTEL, DOMERGUE, SAVVA, MOUHAMADMANSOUR, BOURRIER

Séance ouverte à 10h00.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire installe les membres du Conseil Municipal.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Kevin LE BRAS est désigné secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

N° : 01-23-05-20

Objet : Election du Maire

Le vote a lieu à scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 29

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Monsieur Elie DOMERGUE : **4 voix**

Monsieur Jean-Christophe POULET : **24 voix**

Monsieur Jean-Christophe POULET, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire.

N° : 02-23-05-20

Objet : Détermination du nombre d'adjoints

Après en avoir délibéré **à l'unanimité**,

FIXE à 8 le nombre de postes d'adjoints au Maire.

Objet : Election des adjoints

Le vote a lieu à scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 29
 Bulletins blancs ou nuls : 0
 Suffrages exprimés : 29
 Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

La liste d'adjoint présentée par Madame Nathalie DERVEAUX : **25 voix**

La liste d'adjoints présentée par Madame Christine SAVVA : **4 voix**

La liste d'adjoints présentée par **Madame Nathalie DERVEAUX** ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoint au Maire et dans cet ordre :

1^{er} adjoint : Madame Nathalie DERVEAUX
 2^{ème} adjoint : Monsieur Didier LECLERCQ
 3^{ème} adjoint : Madame Fathia GHANI REFOUFI
 4^{ème} adjoint : Monsieur William MOSSÉ
 5^{ème} adjoint : Madame Darine BOUADIS
 6^{ème} adjoint : Monsieur Farid LAZAAR
 7^{ème} adjoint : Madame Estelle CABARET
 8^{ème} adjoint : Monsieur Jean-Pierre GAFFEZ

Objet : Indemnités des élus

Après en avoir délibéré **à 25 voix POUR et 4 voix CONTRE (M. DOMERGUE, Mme SAVVA, M. MOUHAMADMANSOUR et Mme BOURRIER)**

Le Conseil Municipal,

FIXE :

- A compter du 18 mai 2020 le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints et des conseillers municipaux comme suit :
- Maire : 55% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Les Adjoints : 18.3% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Les Conseillers Municipaux délégués : 2.67% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique à l'exception du conseiller municipal délégué aux solidarités dont le pourcentage est fixé à 8.20 %.

DIT que :

- Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours, chapitre 012 : charges de personnel et frais assimilés ;
- La présente délibération sera portée au registre des actes administratifs communaux.

Objet : Détermination du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS

Après en avoir délibéré **à l'unanimité,**

FIXE à 16 le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS répartis comme suit :

- 8 membres élus par le Conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,
- 8 membres nommés par le Maire par arrêté, après affichage en mairie pendant 15 jours informant du renouvellement des administrateurs nommés, représentant des associations locales qui mènent des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune.

Objet : Désignation des délégués du conseil d'administration du centre communal d'action sociale

Le vote a lieu à scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 29
 Bulletins blancs ou nuls : 0
 Suffrages exprimés : 29
 Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

La liste présentée par Monsieur Elie DOMERGUE : **4 voix**

La liste présentée par Madame Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT : **25 voix**

A la suite de l'attribution des sièges au quotient, la liste de Madame Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT obtient 7 sièges et la liste de Monsieur Elie DOMERGUE obtient 1 siège

Le Conseil Municipal,

DECLARE élus les 8 délégués suivants : Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT, Farid LAZAAR, Jean-Pierre GAFFEZ, Jean-Paul MASCHERONI, Elisabeth DE CASTRO, Laurianne DANGUILHEN, Virginie LOUREIRO, Elie DOMERGUE pour siéger au conseil d'administration du C.C.A.S.

Objet : Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Le vote a lieu à scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 29
 Bulletins blancs ou nuls : 0
 Suffrages exprimés : 29
 Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

La liste présentée par Monsieur Elie DOMERGUE : **4 voix**

La liste présentée par Monsieur Didier LECLERCQ : **25 voix**

Les membres titulaires sont donc :

- Didier LECLERCQ,
- Darine BOUADIS,
- Nathalie DERVEAUX,
- John LI LUN YUK
- Catherine BOURRIER

Les membres suppléants sont donc :

- Elisabeth DE CASTRO,
- Vanessa BOURDAIS,
- Thomas DELECROIX,
- Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT
- Bouhary MOUHAMADMANSOUR

Séance levée à 11H45.



Le Maire de Bessancourt,

Jean-Christophe POULET